

Projet d'implantation commerciale à Soumagne:

Pierre-Yves JEHOLET demande l'inscription d'urgence au Conseil communal de Herve

Le député fédéral et Chef de groupe HDM au conseil communal, Pierre-Yves JEHOLET a demandé l'inscription d'urgence à l'ordre du jour du conseil communal de ce mercredi 7 mai d'un point relatif au projet d'implantation commerciale à Soumagne. Il souhaite que le conseil remette un avis dans la perspective de la réunion de la Commission socio-économique nationale de distribution qui se tiendra le 14 mai prochain.

Le député fédéral tient à rappeler son opposition au développement de ce complexe commercial qui risque de porter un réel préjudice aux commerces locaux et qui engendrera de nombreux problèmes en termes de mobilité et d'accès.